

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL921

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Terlier, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la deuxième phrase de l'alinéa 106, substituer au mot :

« porteur »

le mot :

« comprenant ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer au mot :

« emporte »

le mot :

« entraîne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel